MESSAGE DES CONFÉRENCES ÉPISCOPALES CATHOLIQUES ET DES CONSEILS D'AFRIQUE, D'ASIE, D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES À L'OCCASION DE LA COP 30

Ce message est le fruit d'un discernement collectif des Églises d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes qui, inspirées par la clameur des peuples et l'urgence de l'effondrement climatique, s'unissent pour faire entendre une voix prothétique depuis les pays du Sud. Ces Églises partagent une conviction commune : **sans justice climatique, il n'y a pas de paix ; sans conversion écologique, il n'y a pas d'avenir ; sans écouter les peuples, il n'y a pas de véritables solutions.** Cette position se base sur les blessures vécues dans leurs territoires et de l'espérance semée dans leurs communautés, en tant qu'Églises qui accompagnent les plus vulnérables et proclament qu'un autre monde est possible.

À l'occasion du dixième anniversaire de l'encyclique *Laudato Si'* (2015-2025), le pape Léon XIV, tout en priant le *Regina Caeli* depuis la fenêtre du Palais apostolique le 25 mai 2025, a souligné que *Laudato Si'* nous a enseigné « à écouter le double cri de la Terre et des pauvres » et a souligné sa grande renommée et sa capacité à motiver de nombreuses actions à travers le monde. Cette reconnaissance est un point clef qui exhorte les Églises des pays du Sud, notamment dans la perspective de la COP 30, à renforcer leur engagement en faveur de la revendication socio-environnementale qui unit justice écologique et justice sociale, en renforçant une spiritualité intégrale qui place la conversion écologique au cœur du témoignage chrétien dans le monde d'aujourd'hui.

Ce texte vise donc à définir des lignes directrices qui contribueront à l'action pastorale et civique de l'Église en vue de la COP 30, en renforçant sa voix publique dans les forums internationaux de négociation sur le climat, dans une perspective de justice écologique intégrale et en mettant en lumière les principales causes et responsabilités de l'effondrement environnemental et climatique. Dans ce contexte, **les Églises confirment le besoin urgent de transformation structurelle de la façon dont elles vivent afin de combattre le réchauffement climatique.** Elles rejettent les fausses solutions et promeuvent la sobriété heureuse et la conversion écologique comme fondements de sociétés qui respectent et prennent soin de l'environnement.

À la suite de l'appel du pape François, maintenant vénérable, exprimé dans *Laudato Si'* (LS) et récemment par Sa Sainteté le pape Léon XIV, il est essentiel de dénoncer toute tentative de monétisation de la nature, ainsi que les solutions fondées sur le « paradigme technocratique » qui aggravent les problèmes actuels, et de réaffirmer que l'enjeu va bien au-delà d'une simple transition énergétique. La monétisation de la nature est la logique qui transforme des éléments vitaux de la création, tels que les forêts, les rivières et le climat, en actifs financiers négociables, comme s'il s'agissait de « services écosystémiques » et donc de marchandises soumises à une logique de profit.

La crise écologique, la crise climatique et la crise sociale nous invitent à repenser le bien commun et à cultiver un dialogue guidé par la patience, la générosité et l'écoute mutuelle. Les problèmes définis dans les Conventions de Rio des Nations Unies[1] (changement climatique, effondrement de la diversité biologique et désertification) engendrent également des problèmes sociaux, tels que les migrations forcées, le creusement des inégalités entre le Nord et le Sud et la souffrance humaine.

Inspirés par l'écologie intégrale, telle que proposée dans *Laudato Si'*, nous sommes appelés à reconnaître la profonde interdépendance entre les êtres humains, la société et la nature. Cette vision nous invite à une réponse éthique, spirituelle et sociale aux injustices environnementales, en exigeant une conversion des modes de vie, des modes de consommation et des politiques économiques, car « le monde qui nous accueille s'effrite et s'approche peut-être d'un point de rupture. » (*Laudate Deum, 2*). Prendre soin de notre maison commune est donc un engagement essentiel et le point de départ de notre participation à la COP 30.

1. Alertes urgentes sur l'effondrement climatique

La tenue de la COP 30 au Brésil, en novembre 2025, intervient à un moment extrêmement critique pour notre planète et tous les êtres vivants : les indicateurs environnementaux montrent que nous approchons rapidement de l'effondrement climatique. En 2024, nous avons connu un réchauffement moyen combiné des surfaces, des terres et des océans de 1,55 °C par rapport à la période dite préindustrielle (1850-1900)[2, 3]. Il s'agit d'un réchauffement sans précédent dans l'histoire des civilisations humaines.

1. Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, Brésil, Rio de Janeiro, 1992, A/RES/44/228.
2. Organisation météorologique mondiale, « L'OMM confirme que 2024 est l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température supérieure d'environ 1,55°C aux valeurs préindustrielles », OMM, 15 janvier 2025, https:// wmo.int/fr/news/media-centre/lomm-confirme-que-2024-est-lannee-la-plus-chaude-jamais-enregistree-avec- une-temperature-superieure.
3. Copernicus Climate Change Service, "Global Climate Highlights 2024", Copernicus, January 15, 2025, https:// climate.copernicus.eu/global-climate-highlights-2024.

En 2022, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a admis ce qui suit : « L'ampleur et l'étendue des impacts du changement climatique sont plus importantes que ce qui avait été estimé dans les évaluations précédentes »[4]. En 2023, le GIEC, dans son rapport de synthèse, a déclaré : « Plus l'ampleur et la durée du réchauffement sont importantes, plus les écosystèmes et les sociétés seront exposés à des changements plus importants et plus généralisés des facteurs d'impact climatique, augmentant les risques pour de nombreux systèmes naturels et humains. Comparées aux trajectoires sans réchauffement, les sociétés seraient confrontées à des risques plus importants pour les infrastructures, les habitations côtières de faible altitude et les moyens de subsistance associés »[5].

Des millions de personnes dans le monde subissent déjà les effets du changement climatique, en particulier dans les régions les plus arides du monde. On a récemment estimé qu'environ 500 millions de personnes vivaient dans des zones récemment désertifiées, c'est-à-dire entre les années 1980 et 2000, et que les populations vivant dans ces zones déjà dégradées ou désertifiées sont de plus en plus touchées par le changement climatique[6]. Les sécheresses et la désertification menacent directement les cultures, les ressources en eau et la sécurité alimentaire, et sont liées à la pauvreté, à la mauvaise santé et aux déplacements[7]. Selon le GIEC, le changement climatique contribue déjà aux déplacements et aux crises humanitaires, affectant de manière disproportionnée des régions comme l'Afrique, l'Asie, les Caraïbes et l'Amérique latine[8].

L'accélération du réchauffement est sans équivoque. Il a fallu près d'un siècle (1920-2015) pour dépasser de 1 °C la température de la période 1850-

4. IPCC, 2022: B.1.2, Summary for Policymakers [H.-O. PÖRTNER, D.C. ROBERTS, E.S. POLOCZANSKA et alii (eds.)], in Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [H.-O. PÖRTNER, D.C. ROBERTS, M. TIGNOR et alii (eds.)], UK and New York, Cambridge University Press, pp. 3-33, doi:10.1017/9781009325844.001.
5. IPCC, 2023: Summary for Policymakers. In Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, H. LEE and J. ROMERO (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, pp. 1-34, doi: 10.59327/IPCC/ AR6-9789291691647.001.
6. IPCC, 2019: A.1.5; Summary for Policymakers. In Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems [P.R. SHUKLA, J. SKEA, E. CALVO BUENDIA et alii, (eds.)]. https://doi. org/10.1017/9781009157988.001.
7. D. MIRZABAEV, A., J. WU, J. EVANS, et alii, "Desertification", in Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems, 2019, https://doi.org/10.1017/9781009157988.005.
8. IPCC, 2022: B.1.7, Summary for Policymakers [H.-O. PÖRTNER, D.C. ROBERTS, E.S. POLOCZANSKA et alii], in Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, UK and New York, Cambridge University Press, pp. 3-33, doi:10.1017/9781009325844.001.

1900. Mais, en seulement 10 ans (2015-2024), nous avons atteint 1,55 °C, avec un bond de 0,4 °C ces deux dernières années. Dans les pays du Sud, cette crise socio-environnementale exacerbe les inégalités historiques, exigeant de profonds changements locaux et mondiaux.

2. Des solutions à court terme et inadéquates

Depuis 1992, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a été à l'origine d'accords fondamentaux, tels que l'Accord de Paris (2015), le Pacte de Glasgow (2021), le Fonds pour les pertes et dommages (2022) et le Bilan mondial (2023). Si ces avancées sont significatives, des défis majeurs demeurent pour parvenir à une véritable justice. Lors de la COP 29, un nouvel objectif financier de 300 milliards de dollars par an d'ici 2035 a été fixé. Cependant, ce chiffre reste insuffisant au regard des besoins réels en matière d'adaptation, d'atténuation et de pertes et dommages. Par exemple, le programme environnemental des Nations unies estime que près de 500 milliards de dollars par an sont nécessaires pour les mesures d'adaptation au changement climatique à elles seules[9]. De plus, il manque une feuille de route claire pour garantir l'accessibilité et l'adéquation aux besoins des pays et des communautés les plus vulnérables.

La crise climatique n'attendra pas. Les pays du Sud, alors qu'ils ont le moins contribué au problème, font face aux pires conséquences. Les 300 milliards de dollars par an promis continuent de ne pas répondre aux attentes de fonds nécessaires pour l'adaptation, l'atténuation, les pertes et dommages.

On estime que la dette climatique des pays riches du Nord, qui incluent les pays de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l´Ouest, atteindra 192 000 milliards de dollars d'ici 2050[10] en se basant sur sa part significative dans les émissions carbone historiques et actuelles, et les bénéfices obtenus aux dépens des pays du Sud. En plus, on estime qu'approximativement 2 milliers de milliards de dollars sont extraits des pays du Sud chaque année par les entreprises, les banques et les mécanismes gouvernementaux[11] [12].

Pour rembourser cette dette climatique, les pays du Nord doivent poser des gestes fermes : arrêter les dommages environnementaux, investir dans des initiatives qui atténuent et s'adaptent au changement climatique, et

9. Programme pour l'environnement des Nations unies. « Rapport 2022 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation aux changements climatiques », Nairobi, 2022, https://www.unep.org/adapta-tion-gap-report-2022.
10. A.L. FANNING, J. HICKEL, "Compensation for atmospheric appropriation. Nat Sustain 6", 1077–1086. https://doi.org/10.1038/s41893-023-01130-8, 2023.
11. C. DORNINGER, A. HORNBORG, D. J. ABSON, et alii, Global patterns of ecologically unequal exchange : Implications for sustainability in the 21st century. Ecological Economics 179 e106824, 2021.
12. J. HICKEL, D. SULLIVAN et H. ZOOMKAWALA, Plunder in the Post-Colonial Era: Quantifying Drain from the Global South Through Unequal Exchange, 1960-2018. New Political Economy, 26(6), 1030-1047. https://doi.org/10.1080/13563467.2021.1899153, 2021.

compenser les dommages qui ne peuvent être inversés. L'enjeu est d'assurer l'équité en affrontant les effets du changement climatique, surtout pour les communautés vulnérables des pays du Sud.

L'obligation de remédier à cette dette n'est pas seulement financière, mais également morale. Les pays du Nord doivent reconnaître leur rôle historique et actuel dans la crise climatique et assumer la responsabilité de la création d'un avenir plus équitable en agissant maintenant: nous exigeons la transparence et la justice climatique en priorité.

Il n'est pas seulement question de fonds, mais d'une feuille de route claire pour garantir qu'ils atteignent les communautés les plus vulnérables. Les mesures ne sont pas à la hauteur de la rapidité et de l'intensité des impacts climatiques. Nous n'avons pas encore réussi à réduire significativement les émissions ni à soutenir suffisamment ceux qui sont les plus touchés. Les pertes et dommages ne sont toujours pas traités avec le sérieux qu'ils méritent.

Malgré l'urgence de changements structurels, les récentes COP ont démontré que les négociations gouvernementales sont loin d'apporter les solutions nécessaires pour s'attaquer aux causes du réchauffement climatique. Les décisions prises manquent de mécanismes pour garantir leur mise en œuvre et les Contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays sont loin de fournir les mesures nécessaires pour inverser la voie dangereuse que nous avons suivie jusqu'à[13] présent[14].

3. Le déni du réchauffement climatique

Cette situation est aggravée par la position ouvertement négationniste et apathique adoptée par les super-riches, les prétendues « élites du pouvoir » (*Laudate Deum,* 38), concernant la responsabilité humaine dans le changement climatique, influençant les gouvernements des pays essentiels à un accord mondial pour s'attaquer aux causes du réchauffement climatique.

L'absence de mesures d'atténuation et d'adaptation suffisantes a entraîné des pertes et des dommages considérables, qui devraient s'aggraver dans l'avenir. Les évaluations actuelles sous-estiment souvent cette réalité, car elles prennent rarement en compte les coûts indirects ou les pertes non économiques, telles que les pertes en vies humaines, en cultures traditionnelles ou en espèces, qui sont irréparables. Les gouvernements sont mal équipés pour mesurer et gérer ces pertes. En l'absence de véritables mécanismes de justice réparatrice, les communautés et les gouvernements

13. Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, « Bilan mondial », document FCCC/ CP/2023/L.17, 2023, https://unfccc.int/documents/635999.
14. Programme pour l'environnement des Nations unies, « Rapport 2024 sur l'écart entre les besoins et les perspec- tives en matière de réduction des émissions » (Nairobi : PNUE, 2024), https://www.unep.org/fr/resources/ rapport-2024-sur-lecart-entre-les-besoins-et-les-perspectives-en-matiere-de-reduction-des

des pays vulnérables ont dû supporter seuls ces impacts, les plongeant souvent dans un cycle d'endettement.

4. La nécessité de renforcer les engagements en tant qu'Église

C'est dans ce contexte critique que la tenue de la COP au Brésil représente un appel historique, en particulier dans les pays du Sud, pour que l'Église réaffirme une position prophétique en renforçant son engagement en faveur de la justice socio-environnementale et en dénonçant les fausses solutions climatiques, comme le pape François l'a demandé avec insistance.

En reconnaissance du consensus scientifique sur la nécessité de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C pour éviter des conséquences catastrophiques, [15]à l'occasion du dixième anniversaire de l'historique Accord de Paris, et inspirés par *Laudato Si'* et *Laudate Deum*, nous élevons une voix prophétique qui appelle à la paix à partir d'une conversion écologique qui transforme le modèle de développement actuel basé sur l'extractivisme, la technocratie et la marchandisation de la nature.

Face aux signes accablants de dégradation du climat, nous proposons de discerner des chemins de conversion écologique et une sobriété heureuse en réponse.

5. Chemins de conversion écologique et sobriété heureuse : discerner

L'encyclique *Laudato Si'*, héritage lumineux du pape François, continue d'interpeller le monde avec sa proposition radicale de conversion écologique. Elle nous invite à un nouveau style de vie marqué par une sobriété heureuse. Ce changement implique une transformation personnelle, communautaire, culturelle et des valeurs qui imprègnent les structures politiques et économiques. Comme il l'affirme : « La sobriété, qui est vécue avec liberté et de manière consciente, est libératrice. Ce n'est pas moins de vie, ce n'est pas une basse intensité de vie mais tout le contraire. » C'est une façon de vivre la vie pleinement. « Le bonheur requiert de savoir limiter certains besoins qui nous abrutissent, en nous rendant ainsi disponibles aux multiples possibilités qu'offre la vie. » (*LS*, 223)

La proposition est profondément en phase avec ce que les peuples autochtones appellent le « Buen Vivir » (le « bien vivre ») (*Querida Amazonia*, 8), qui indique « une communion avec les copèlerins et avec la nature dans son ensemble, c'est-à-dire un chemin d'intégration avec l'abondance de la vie, avec l'histoire et avec l'avenir. » (*Instrumentum Laboris*, Assemblée spéciale pour la région panamazonique, 18).

15. IPCC, 2023: Summary for Policymakers. In Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [CORE WRITING TEAM, H. LEE and J. ROMERO (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, pp. 1-34, doi: 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.001.

Il s'agit d'une vie productive et solidaire, en paix et en harmonie avec nos frères et sœurs et avec les écosystèmes. Le Bien Vivre propose une nouvelle forme de société humaine qui reconnaît et respecte son interdépendance avec le tissu vivant, favorisant la solidarité, le respect mutuel et de nouvelles alternatives de vie libérée de la logique de l'accumulation et des préjugés.

Ainsi, conformément au Magistère de l'Église, nous proposons :

- **La sobriété comme résistance au consumérisme :** réduire la consommation inutile et garantir ce qui est nécessaire à une vie digne pour tous, avec des limites à l'accumulation de richesses, une économie financiarisée et des investissements militaires, sont des étapes concrètes pour défier le système qui détruit notre planète.
- **L'éducation à la conversion écologique :** des initiatives pastorales et éducatives sur la sauvegarde de notre maison commune, l'écologie intégrale, les droits de l'homme, la durabilité environnementale et l'économie populaire et solidaire pour promouvoir des pratiques durables et solidaires dans les communautés, ainsi que pour favoriser des expériences spirituelles de contemplation et d'amour pour toute la création en favorisant des relations de fraternité universelle avec toutes les créatures, en mettant l'accent sur la formation de nouvelles générations.
- **Le renforcement des communautés locales :** continuer de garantir l'accès des communautés à la terre et leurs projets de vie sur les territoires ; encourager les projets de souveraineté alimentaire, énergétique et culturelle comme alternatives au modèle capitaliste.
- **Le dialogue permanent avec la communauté scientifique :** nous nous engageons à collaborer avec la communauté scientifique afin d'assurer que l'action climatique, basée sur les preuves les plus solides, répond aux exigences locales, régionales et mondiales, en orientant constamment les politiques gouvernementales.
- **La promotion des récits d'espérance et de sauvegarde commune :** nous réaffirmons la spiritualité et l'art comme des droits humains essentiels, des éléments vitaux dans la transmission des connaissances, des souvenirs et des engagements éthiques entre les générations. « Qui marche droit marche en sécurité, qui louvoie sur son chemin sera démasqué. » (Proverbes 10,9) Conscients de la nécessité d'agir en conséquence, nous devons identifier les responsables de la destruction et les fausses solutions dont ils font la promotion.

6. Qui détruit la Terre et qui suggère de fausses solutions ?

Dans le contexte de l'effondrement climatique que nous vivons, il est vraiment contradictoire d'utiliser les profits de l'extraction pétrolière pour financer ce que l'on présente comme une transition énergétique sans engagement réel pour la surmonter[16]. À cet égard, il est prioritaire d'éradiquer les conceptions qui lient les notions de « progrès » et de « développement » à l'utilisation intensive des combustibles fossiles[17]. Il est nécessaire d'établir des règles claires qui conduisent, comme étape essentielle vers 1,5°C, à une transition progressive, ferme, juste et inclusive, respectueuse de la vie, protégeant la création et ne laissant personne de côté. Il convient d'abandonner des combustibles fossiles et d'arrêter des nouvelles infrastructures associées, avec des échéanciers définis, des mesures concrètes de responsabilisation et des politiques publiques qui orientent l'économie vers des alternatives durables.

Abandonner les combustibles fossiles n'est pas seulement nécessaire pour réduire les émissions, mais aussi pour rembourser une dette écologique et morale envers les pays du Sud et les communautés touchées par la pollution, l'extraction et le changement climatique.

À partir des années 2000, le discours sur le développement durable a été remplacé par l'idée d'une « économie verte », promue par certains gouvernements et agences multilatérales. L'économie verte, ou « verdir le système », comme l'appellent de nombreux auteurs, est une logique technico-instrumentale au service de la restructuration écologique du capitalisme. Sur la scène politique, il en résulte une tentative de résoudre le dilemme entre croissance économique et gestion environnementale en proposant la protection de la nature et les politiques environnementales comme sources de croissance économique pour une minorité. Cela implique la création d'un appareil juridique permettant d'établir un prix, c'est-à-dire de fixer un prix à l'ensemble de la nature, qui est ensuite transformée en un actif échangeable selon les règles du marché entre ceux qui y ont accès. Cependant, cette approche présente des limites : elle renforce la dépendance aux paradigmes économiques, concentre le pouvoir entre les entreprises et les complexes réglementaires, et creuse les inégalités structurelles entre les économies développées et les régions défavorisées. Ainsi, l'économie verte n'apparaît pas comme une rupture, mais comme une modernisation progressive du capitalisme, élargissant sa capacité d'autorégulation tout en perpétuant les contradictions systémiques.

16. M. LI, G.TRENCHER et J. ASUKA, The clean energy claims of BP, Chevron, ExxonMobil and Shell: A mismatch between discourse, actions and investments. PLOS ONE 17(2): e0263596. https://doi.org/10.1371/journal. pone.0263596, 2022.
17. International Energy Agency, World Energy Outlook 2024, Paris, IEA, 2024, https://www.iea.org/reports/ world-energy-outlook-2024.

À partir de cette compréhension historique, environnementale et contextualisée des réalités des pays du Sud, nous nous positionnons contre le prétendu « capitalisme vert ». Nous constatons ici, comme l'a indiqué le pape François, un glissement du discours, favorisant les intérêts dominants, qui ne s'attaque pas aux causes de l'effondrement environnemental actuel. Comme l'a souligné le pape François, « nous devons cesser de sembler être conscients du problème, mais n'ayant pas, dans le même temps, le courage de faire des changements substantiels » (LD, 56), car « chercher seulement un remède technique à chaque problème environnemental qui surgit, c'est isoler des choses qui sont entrelacées dans la réalité, et c'est se cacher les vraies et plus profondes questions du système mondial. » (LS, 111)

Sur la base de ces préoccupations, dans le cadre de la COP, nous remettons en question les propositions qui ressemblent à de fausses solutions, notamment :

- **La monétisation de la nature** : la transformation des actifs naturels en marchandises négociables, comme la monétisation des forêts ou les marchés et crédits carbone, qui permettent aux grands pollueurs de continuer à émettre des gaz tout en achetant des « crédits verts ». De telles approches risquent non seulement de perpétuer l'exploitation *de facto* des écosystèmes à des fins économiques, mais aussi d'accroître les pressions sur les communautés locales dans leurs territoires ancestraux, exacerbant les migrations et les déplacements.
- **L'exploitation minière prédatrice au nom de la transition** énergétique : la course aux minéraux, comme le lithium[18], le cobalt et le nickel, nécessaires aux technologies dites « propres », comme les batteries et les voitures électriques, dévaste les territoires et sacrifie les communautés[19, 20], en particulier dans les pays du Sud. Comme l'a déclaré le pape François : « Les ressources naturelles nécessaires à la technologie, comme le lithium, le silicium et bien d'autres, ne sont certes pas illimitées, mais le plus grand problème est l'idéologie qui sous-tend une obsession : accroître au-delà de l'imaginable le pouvoir de l'homme, face auquel la réalité non humaine est une simple ressource à son service. » (LD, 22)
- **La monoculture énergétique** : les mégaprojets d'énergie hydroélectrique, solaire et éolienne, souvent imposés sans

18. K. TURCHENIUK, D. BONDAREV, V. SINGHAL et alii, "Ten years left to redesign lithium-ion batteries", Nature, 2018, 559(7715):467–470. doi:10.1038/d41586-018-05752-3.
19. F. W. SCHWARTZ, S. LEE et T. H. DARRAH, "A review of the scope of artisanal and small-scale mining worldwide, poverty, and the associated health impacts", GeoHealth, 5, (2021), e2020GH000325. https://doi. org/10.1029/2020GH000325.
20. Amnesty International, "République Démocratique du Congo. «Voilà pourquoi on meurt». Les atteintes aux droits humains en République Démocratique du Congo alimentent le commerce mondial du cobalt", AFR 62/3183/2016, https:// www.amnesty.org/fr/documents/afr62/3183/2016/fr/2016.

consultation des populations locales, concentrent le pouvoir économique et détruisent les écosystèmes.

Ces approches perpétuent le système d'exploitation en ignorant la nécessité d'un changement structurel. Nous rejetons le paradigme technocratique exploiteur, mais **nous soutenons les déploiements et la mise en œuvre de technologies éthiques, décentralisées et appropriées pour un développement durable,** conçues et décidées conjointement avec les peuples et les communautés. Nous célébrons, par exemple, les projets coopératifs et décentralisés des projets de génération d'électricité durable qui consultent à la fois les femmes et les hommes des communautés en danger, et les projets qui mettent en œuvre des stratégies d'atténuation discutées et acceptées par tous.

Les impacts de ce modèle marqué par une violence socio-environnementale permanente, pèsent lourdement sur les communautés que nous accompagnons pastoralement, où les femmes, dont les modes de vie ont été gravement affectés par la destruction de l'environnement et le changement climatique, se distinguent comme protagonistes de la protection des territoires et de la défense de la vie. Les politiques climatiques basées sur les droits de l'homme doivent donc faire particulièrement attention aux **droits des femmes**.

La réponse à la crise climatique ne consiste pas à passer à une autre forme de capitalisme tout en maintenant le « paradigme technocratique », comme le décrit le pape François (LS, 106-114). Nous devons transformer le modèle économique et culturel, en remplaçant la logique du profit illimité par une écologie intégrale, c'est-à-dire la solidarité, la justice et la sauvegarde de la création. Le pape François est explicite dans sa critique du système économique dominant : « Une telle économie tue. » (EG, 53) Le pape François a proposé un système dont l'économie est au service de la vie et non du profit, qui inclut les pauvres et est fondée sur la solidarité, et non sur la concurrence ; qui prend soin de la création, qui sert la paix dans le monde, qui rejette la course aux armements et s'engage à réduire les inégalités.

La sobriété heureuse est plus qu'un mode de vie : c'est une réponse nécessaire, éthique et spirituelle à la crise climatique, qui montre un avenir dans lequel le bien commun prévaut. En ligne avec cette conversion, les actions collectives sont proposées pour défendre des principes fondamentaux à la COP 30.

7. L'essentiel que nous devons défendre ensemble sur la route de la COP 30 : L'action

La COP 30 sera un moment décisif pour les pays qui devront soumettre des CDN actualisées, assorties d'objectifs clairs de réduction des émissions, alignés sur le bilan mondial dans tous les secteurs, et soutenues par des transitions énergétiques idéalement contraignantes, efficaces et vérifiables. Pour y parvenir, un financement climatique adéquat est nécessaire afin de permettre aux pays en développement de respecter leurs engagements et de progresser vers une alternative équitable.

De plus, les CDN doivent être élaborées avec une participation large et significative. Les communautés les plus touchées par le changement climatique, souvent exclues du processus, doivent être entendues. Leur inclusion est essentielle pour garantir des plans efficaces, équitables et légitimes. Cela implique de garantir des processus participatifs, de protéger les savoirs et les cultures locales et de donner la priorité aux populations les plus vulnérables. Ces processus doivent continuer au-delà de la soumission de CDN au prochain bilan mondial.

En tant qu'Églises sœurs des pays du Sud, nous appelons à une alliance de foi et d'éthique entre l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, afin de renforcer notre voix dans les forums internationaux et de promouvoir la coopération entre les peuples. Cette alliance doit rendre visibles les diverses réalités que nous vivons et soutenir les initiatives de résilience communautaire, comme celles déjà exprimées dans nos communautés confrontées à la désertification en Afrique, à la déforestation en Amérique latine et dans les Caraïbes, et aux déplacements de population sur les côtes en Asie. Nous défendons les principes et valeurs suivants, qui ne peuvent être sacrifiés au nom de prétendus engagements climatiques qui perpétuent les injustices :

- **La protection des territoires et domaines ancestraux et la souveraineté des peuples autochtones, traditionnels, paysans et pêcheurs artisanaux :** les territoires autochtones, traditionnels et communautaires périphériques, ainsi que les biomes littoraux et océaniques, **sont sacrés** (LS, 85 ; 146) et ne peuvent être exploités et expropriés au nom d'une prétendue atténuation du changement climatique[21] [22]. Nous pouvons encore moins accepter la dévastation des forêts tropicales des pays du Sud, l'Amazonie, le bassin du Congo, les bassins de Bornéo et du Mékong, transformées en pâturages, en plantations de biocarburants et en monocultures. Nous soulignons par-dessus tout la plus grande vulnérabilité des femmes et des filles

21. International Labour Organization, "Indigenous and Tribal Peoples Convention", n° 169, 1989.
22. United Nations General Assembly, "United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples", Resolution 61/295, september 13, 2007.

à la fois dans les environnements ruraux et urbains, des personnes âgées, des personnes handicapées et des peuples autochtones. Il est impératif de protéger les communautés vulnérables touchées par les conflits socioécologiques, en garantissant leur voix et leurs droits.

- **L'agriculture familiale** assure la production de la majeure partie de la nourriture dans nos pays ; ce travail, réalisé par des millions de familles, doit être protégé et encouragé, en coopérant pour une gestion durable de l'eau et des sols, en donnant la priorité à la restauration des terres dégradées. Prévenir et inverser la désertification est crucial pour atténuer les impacts du changement climatique et garantir la sécurité alimentaire, en particulier dans les régions vulnérables[23]. De même, le pape François a reconnu dans *Laudato Si'* que ces communautés, « quand elles restent sur leurs territoires, ce sont précisément elles qui les préservent le mieux. » (LS, 146) Il est donc important de renforcer les alliances avec les mouvements socio-environnementaux, le monde universitaire et les gouvernements, en mettant l'accent sur le rôle de ces peuples. À cette fin, nous exigeons que les États mettent en œuvre des mécanismes de gouvernance climatique avec la participation active et contraignante des communautés, de la société civile et des organisations confessionnelles à la prise de décision, tout en promouvant des territoires exempts de projets prédateurs qui violent leurs droits et détruisent leurs modes de vie[24]. Les mécanismes de financement et d'adaptation liés au climat doivent donner la priorité aux droits des peuples autochtones, traditionnels et paysans, des réfugiés climatiques et des migrants expulsés de leurs terres par les catastrophes environnementales, ainsi qu'aux propositions et au leadership des communautés organisées des périphéries urbaines, ce qui donnera lieu à des Plans nationaux d'adaptation (PNA) audacieux et cohérents.
- **La promotion de l'égalité, avec des responsabilités différenciées :** les pays et les populations historiquement responsables des émissions doivent reconnaître et payer leur dette écologique. Nous exigeons que les pays du Nord s'engagent à assumer les plus grands efforts d'atténuation et à financer les adaptations nécessaires dans les pays du Sud, sans pour autant les endetter davantage[25]. Le

23. A. MIRZABAEV, J. WU, J. EVANS et alii, "Desertification", in Climate Change and Land : an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems, 2019, https://doi.org/10.1017/9781009157988.005.
24. Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies, « Le financement vert - une transition juste pour protéger les droits des peuples autochtones », Rapport A/HRC/54/31, 20 juillet 2023, https://www.ohchr. org/fr/documents/thematic-reports/ahrc5431-green-financing-just-transition-protect-rights-indigenous.
25. Nations unies, Accord de Paris (New York : Nations Unies, 2015), https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris.

1er janvier 2025, le pape François a inauguré cette année jubilaire en déclarant : « J'encourage donc les dirigeants des pays de tradition chrétienne à donner le bon exemple, en annulant ou réduisant le plus possible les dettes des pays les plus pauvres. » Il est essentiel de demander des comptes aux pays et aux entreprises historiquement responsables d'un modèle qui concentre les revenus et accroît la pauvreté. Il est également urgent d'appeler les différents pays à revenu intermédiaire qui deviennent de grands émetteurs de gaz à effet de serre à prendre leurs responsabilités. L'engagement financier pris lors de la COP 29 s'est avéré insatisfaisant : il est essentiel que les gouvernements assument efficacement le financement annuel de 1 300 milliards de dollars jusqu'en 2035. Le Fonds pour les pertes et dommages doit être rendu opérationnel de toute urgence en garantissant un accès prioritaire aux communautés affectées. Un financement climatique transparent, équitable, accessible et efficace doit cibler des solutions climatiques intégrées, participatives et communautaires, en valorisant particulièrement les initiatives menées par les femmes.

- **Le rejet de la financiarisation de la nature**[26] : les écosystèmes ne sont pas des « services environnementaux » à vendre, mais plutôt un complexe d'interactions multiples entre êtres vivants et non vivants[27], [28]humains et non humains, partie de la création de Dieu, qui doit être sauvegardée et respectée. Nous exigeons donc que les solutions fondées sur la nature soient libérées de la logique de marché, en clarifiant leur objectif d'atténuation du changement climatique, de régénération de la biodiversité et de maintien des moyens de subsistance des populations. Nous rejetons donc, par exemple, les initiatives de financiarisation, telles que les crédits carbone basés sur REDD+ ou les marchés volontaires, etc.
- **La transformation du système économique :** il ne suffit pas de parler de transition énergétique. Nous proposons un modèle correspondant aux limites planétaires[29] et avec des objectifs de décroissance. Un modèle qui réduit la demande et la consommation excessive, et qui promeut les économies solidaires, circulaires et réparatrices. Nous condamnons les effets négatifs associés au

26. Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, "Financement vert - Une transition juste pour protéger les droits des peuples autochtones", Rapport A/HRC/54/31, 20 juillet 2023, https://www.ohchr.org/en/documents/thema-tic-reports/ahrc5431-green-financing-just-transition-protect-rights-indigenous.
27. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, "*Convention sur la diversité biologique*", 1992, https://www. cbd.int/convention/text/.
28. Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, "*Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal*", 2022, https://www.cbd.int/gbf.
29. J. ROCKSTRÖM, W. STEFFEN, K. NOONE et alii, "A safe operating space for humanity", Nature 461, 472-475 (2009), https://doi.org/10.1038/461472a.

paradigme technocratique, tels que la pression sur les ressources en eau[30] [31], la génération d'électricité pour les data centers[32] et l'extraction croissante pour la production de voitures et de véhicules électriques[33], parmi de nombreux autres effets sociaux et écologiques. L'idée d'une « transition énergétique juste », bien que présentée comme une solution à la crise environnementale, perpétue souvent le modèle actuel en favorisant les grandes entreprises et les pays du Nord tout en imposant des coûts disproportionnés aux pays du Sud. Les projets énergétiques actuels déplacent fréquemment des communautés et détruisent des écosystèmes en exacerbant les inégalités. De plus, la rhétorique croissante selon laquelle la solution réside dans l'expansion de l'exploitation minière, en particulier pour l'extraction de minéraux considérés comme « critiques » et de terres rares, est écologiquement insoutenable, injuste et prédatrice. Elle renforce l'extractivisme colonial, transforme des territoires entiers en zones de sacrifice, viole les droits humains et dévaste la nature au nom d'une fausse durabilité. Il est urgent de rompre avec un modèle économique qui propose une croissance infinie sur une planète finie et, pour y parvenir, exploite les populations et les ressources sans limites. Il est urgent d'évoluer vers un modèle économique régénérateur et distributif qui reconnaît les limites écologiques de la planète et place la préservation de la vie au cœur de ses préoccupations en remplaçant la logique extractive par une économie du bien-être et de la sauvegarde de notre maison commune. **Nous exigeons donc des politiques de production et de consommation qui transforment les cycles de production et la culture de consommation** pour les rendre toujours plus justes, garantissant que les transitions économique et énergétique ne perpétuent pas les inégalités et ne compromettent pas les droits humains ou l'environnement. Les systèmes énergétiques décentralisés et démocratiques, gérés par les communautés et ancrés dans les territoires locaux, représentent une alternative cohérente avec les principes de l'écologie intégrale. Ils favorisent la justice socio-environnementale, la souveraineté énergétique et la résilience locale, à condition qu'ils s'accompagnent de politiques publiques orientées vers le bien commun.

30. BORA RISTIC, KAVEH MADANI et ZEN MAKUCH, "The Water Footprint of Data Centers. Sustainability". 7. 11260 -11284. 10.3390/su70811260 (2015).
31. D. MYTTON, Data center water consumption. *npj Clean Water* 4, 11. https://doi.org/10.1038/s41545- 021-00101-w (2021).
32. L. BELKHIR et A. ELMELIGI, "Assessing ICT global emissions footprint: Trends to 2040 et recommendations", Journal of Cleaner Production, 177, 448 - 463, (2018).
33. J. H. T. LUONG, C. TRAN et D. TON-THAT, "A Paradox over Electric Vehicles, Mining of Lithium for Car Batteries", Energies, 15(21), 7997, (2022).

- **Nous appelons à des politiques d'énergie renouvelables décentralisées et à des programmes attentifs aux besoins de femmes**, qui promeuvent le travail décent des femmes à tous les niveaux, qui soutiennent l'entrepreneuriat des femmes dans le secteur de l'énergie renouvelable, avec les femmes comme consommatrices et négociantes, et avec des approches similaires dans l'économie circulaire.
- **La garantie d'une finance climatique équitable :** qui prend également en compte les besoins des femmes pour assurer la représentation des femmes et des hommes dans ces mécanismes, des points de référence du financement qui ciblent également les femmes avec des mécanismes de surveillance et de correction, et une augmentation des fonds pluriannuels accessibles aux organisations de femmes.
- **Un terme à toute expansion des ressources pétrolières et des combustibles fossiles :** il n'est ni éthique ni durable d'autoriser de nouvelles explorations ou de développer des infrastructures qui perpétuent cette dépendance. Tout nouvel investissement dans le pétrole, le gaz ou le charbon contredit les engagements climatiques et aggrave l'urgence qui menace la vie sur toute la planète. Il est urgent d'abandonner le modèle économique basé sur les combustibles fossiles et de soutenir des alternatives durables et décentralisées qui respectent les territoires et les peuples historiquement sacrifiés par cette logique extractive.
- **Une action ferme pour combattre la dégradation des écosystèmes** : nous devons renforcer les réseaux de lutte contre la déforestation et les incendies dans tous les biomes, ainsi que renforcer l'objectif de « zéro déforestation » d'ici 2030[34], adopté à la COP 26 en 2021, avec la coordination et la participation de toute la société. Nous soulignons également le rôle des océans comme régulateurs du système climatique et piliers de la conservation et de la sécurité alimentaire.
- **La sécurité et la protection des villes**, de plus en plus vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes. Outre les politiques de prévention des catastrophes, il est essentiel de mettre en œuvre des programmes sociaux favorisant un logement décent et sûr, un assainissement de base, des infrastructures vertes et des sols perméables, ainsi que des projets de développement urbain axés sur les transports publics et la réduction des émissions.

34. Intergovernmental Panel on Climate Change, "Climate Change and Land : An IPCC Special Report on Climate Change, Desertification, Land Degradation, Sustainable Land Management, Food Security, and Greenhouse Gas Fluxes in Terrestrial Ecosystems", (Geneva : IPCC), https://www.ipcc.ch/srccl/(2019).

- **L'intégration de priorités basées sur les données pour les femmes pauvres** dans les zones urbaines et rurales, les femmes autochtones et les migrantes, y compris les pertes et dommages non économiques, dans la conception, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes climatiques et du fonds pour les pertes et dommages, avec des cibles, des indicateurs et des budgets qui prennent en compte de façon équitable les femmes au centre de la prise de décision. Les priorités clefs incluent le régime foncier et l'accès à la terre et d'autres bien, l'accès aux technologies, apports, infrastructures et services de vulgarisation de la production agroécologique, le soutien de l'entrepreneuriat vert et de la finance climatique.
- **La centralité de la dignité humaine et des droits de la Terre**[35] : [36]nous défendons le droit à un environnement écologiquement équilibré, exempt de pollution et propice au développement de la vie dans des conditions saines. Les politiques climatiques doivent placer la vie, la dignité humaine et les droits de la nature au cœur de toutes les décisions. Les droits humains, acquis par la lutte sociale, définissent les engagements fondamentaux des États et de la communauté internationale et établissent une conception large de la dignité, y compris pour les non-humains.
- **Aborder la migration climatique**[37]: [38]les déplacements induits par le climat sont une réalité qui exige une attention urgente avant qu'elle ne s'aggrave. La migration climatique doit être reconnue comme une question centrale des droits humains dans le contexte de l'adaptation au changement climatique. Nous appelons donc à ce que cette question soit abordée comme une question de justice, qu'elle soit incluse dans les discussions sur les pertes et dommages, afin que le financement tienne également compte de cette réalité et

35. Assemblée générale des Nations unies, "Droit à un environnement propre, sain et durable", Résolution 76/300, 28 juillet 2022, https://undocs.org/A/RES/76/300.
36. La Carta de la Tierra, consultable sur: https://cartadelatierra.org/lea-la-carta-de-la-tierra/2000.
37. IPCC, 2022 : B.4.7, Summary for Policymakers [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, M. Tignor, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem (eds.)]. In: Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 3-33, doi:10.1017/9781009325844.001
38. D. Mirzabaev, A., J. Wu, J. Evans, F. García-Oliva, I.A.G. Hussein, M.H. Iqbal, J. Kimutai, T. Knowles, F. Meza, Türkes, D. Nedjraoui, F. Tena, M. R.J. Vázquez, M. Weltz, 2019: Desertification. In: Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems [P.R. Shukla, J. Skea, E. Calvo Buendia, V. Masson-Delmotte, H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, P. Zhai, R. Slade, S. Connors, R. van Diemen, M. Ferrat, E. Haughey, S. Luz, S. Neogi, M. Pathak, J. Petzold, J. Portugal Pereira, P. Vyas, E. Huntley, K. Kissick, M. Belkacemi, J. Malley, (eds.)]. https://doi.org/10.1017/9781009157988.005

du lien entre l'aide humanitaire aux migrants et le développement durable. Nous exigeons également que les pays mettent en œuvre des politiques globales qui reconnaissent les interconnexions entre migration et changement climatique, sécheresse, effondrement de la biodiversité, mauvaises récoltes et conflits, et qui abordent toutes les dimensions de manière holistique.

- **Une coalition Nord-Sud pour le climat, la nature et l'humanité** : nous invitons les acteurs en accord et engagés envers l'éthique, la justice et l'équité à unir leurs forces pour renforcer les processus démocratiques multilatéraux, comme l'Accord de Paris, et à reconstruire la confiance dans la coopération et le dialogue pour s'unir comme humanité afin de faire face aux crises climatiques, de la nature et de la biodiversité, pour défendre les droits de tous les êtres vivants, ainsi que pour changer le modèle économique en faveur du bien commun et des futures générations.

8. Conclusion : un appel à la résistance, au renforcement communautaire et à l'espérance

La préparation de la COP 30 exige une posture prophétique, ancrée dans la communion entre les Églises sœurs des pays du Sud, qui dénonce les fausses solutions climatiques et proclame l'espoir d'une société nouvelle. Cette société sera fondée sur la justice, la fraternité universelle avec toutes les créatures et la sauvegarde bienveillante de notre maison commune. Il est temps d'exiger des États qu'ils honorent leurs engagements et promeuvent des politiques publiques favorisant l'agroécologie, la reforestation communautaire, la souveraineté et la sécurité alimentaires des peuples autochtones, des communautés traditionnelles, des paysans et des périphéries urbaines, en profonde harmonie avec la création.

Nous appelons par conséquent à une coalition historique qui rassemble les acteurs des pays du Sud, comme l'Église, les gouvernements, les peuples autochtones, les universitaires, les organisations sociales et écologiques, avec des alliers cohérents de tous les secteurs et pays du Nord engagés envers l'éthique, l'équité et la justice pour l'humanité sur toute la planète. Nous proposons que cette coalition mette en œuvre des actions ambitieuses qui s'attaquent au problème de la dette, y compris les dettes historiques, sociales et écologiques, qui promeuvent la résilience pour tous et qui garantissent un avenir vraiment juste et durable pour les nouvelles générations et pour que les conditions de vie sur la planète s'épanouissent.

En tant qu'Église en pèlerinage dans les pays du Sud, nous ne cesserons pas d'élever la voix contre les injustices sociales et écologiques. Nous le ferons, animés par la certitude que la clameur de la Terre est indissociable

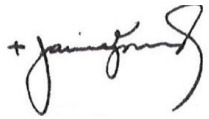
de celle des pauvres (LS, 49). Dans ce contexte et en signe d'engagement durable, nous lançons l'Observatoire ecclésial pour la justice climatique, promu par la Conférence ecclésiale de l'Amazonie. Cette initiative accompagnera, surveillera et encouragera le respect des accords de la COP, tout en dénonçant les manquements qui perpétuent la souffrance des peuples. L'Observatoire surveillera, par exemple, la restauration des écosystèmes, le bien-être communautaire et le respect des engagements climatiques, parmi d'autres indicateurs.

Que la COP 30 ne soit pas un simple sommet de plus, mais une étape importante de résistance, de coordination intercontinentale et de transformation réelle. Qu'elle soit guidée par la force vive des communautés, par l'espérance qui jaillit des marges et par une Église profondément synodale et en chemin avec les peuples.

Inspirés par l'héritage du pape François et par l'appel du pape Léon XIV à vivre une écologie intégrale, empreints de justice, de paix et de courage prophétique, nous affirmons que nos Églises des pays du Sud ne sont pas seulement témoins de souffrances, mais porteuses d'un avenir nouveau. Que l'Esprit nous accorde l'unité, l'audace et la tendresse nécessaires pour continuer à tisser ensemble le Royaume de Dieu sur cette Terre blessée.

Fruit de discernement collectifs des Églises d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, en préparation de la COP 30 sur le continent de l'espérance, en invoquant le Saint-Esprit et en commuion avec la mission de l'Église universelle.

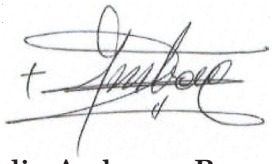
Afrique, Asie, Amérique latine et les Caraïbes, 12 juin 2025.



† Cardinal Jaime Spengler, O.F.M.
Archevêque de Porto Alegre, Brésil Président du CELAM



† Cardinal Felipe Neri Ferrao
Archevêque de Goa et Daman, Inde



† Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, O.F.M. Cap.
Archevêque de Kinshasa, République démocratique du Congo
Président du SECAM